

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale
des affaires culturelles
du Grand Est

La Directrice régionale des affaires culturelles

à

Affaire suivie par : Dominique Morize
Pôle/service : Patrimoines/Service régional de l'archéologie
Tél. : 03 26 70 63 42
Adresse : 3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 Châlons-en-Champagne cedex
N/Réf. : SRA/17/DM/MD/000058

Préfecture de la Haute-Marne
Direction de la Réglementation des Collectivités
Locales et des Politiques Publiques
Bureau des Réglementations et des Élections
89 rue Victoire de la Marne
52011 Chaumont cedex

Châlons-en-Champagne, le 09 janvier 2017

Objet : Demande d'avis – Autorisation unique AU|052|22/12/2016|029

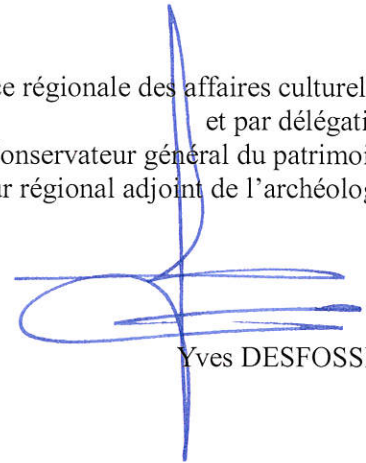
Type d'expérimentation	Demande d'autorisation unique
Pétitionnaire	SARL EOLE DES CHARMES
Commune - adresse	CHOILLEY-DARDENAY (52190)
Intitulé du projet	Projet éolien
Type de projet	Titre I : avec injection d'énergie dans le réseau <input checked="" type="checkbox"/> parc éolien – 9 éoliennes et 2 PDL
Coordonnées du siège social	42 rue Champagne – 51240 VITRY-LA-VILLE
N° et date de dépôt	Dossier unique n° AU 052 22/12/2016 029 déposé au guichet unique de la Préfecture de la Haute-Marne le 21 décembre 2016
Corpus réglementaire concerné autre que ICPE soumis à autorisation	<input checked="" type="checkbox"/> permis de construire (urbanisme) <input checked="" type="checkbox"/> énergie
Nom et coordonnées de la personne responsable du dossier	Nom : FRISCH Prénom : Dorothee Téléphone : 03-25-46-33-06 / portable 06-77-85-32-76 Courrier électronique : dorothee.frisch@calyce-developpement.fr Adresse : 42 rue de Champagne – 51240 VITRY-LA-VILLE

VU le Code de l'urbanisme ;
VU le Code de la construction et de l'habitation ;
VU le Code du patrimoine ;

J'ai l'honneur de n'assortir cette demande d'aucune prescription archéologique.

Je me permets de vous rappeler que toute découverte fortuite de vestiges pouvant intéresser l'archéologie doit être déclarée immédiatement au maire de la commune, qui doit le transmettre sans délai au Préfet et ce conformément à l'article L. 531-14 du Code du patrimoine.

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
Le Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional adjoint de l'archéologie

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the right, a horizontal line across the middle, and a large loop on the left.

Yves DESFOSSÉS